

Le rendement du Canada 2005

Annexe 2

Méthodologie utilisée pour les indicateurs

Table des matières

1.	Économie durable.....	1
2.	Fondements sociaux du Canada	13
3.	La place du Canada dans le monde	18
4.	Peuples autochtones.....	21

1. Économie durable

Produit intérieur brut réel par habitant

Mesure : Le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant représente la valeur, corrigée en fonction de l'inflation, de tous les biens et services produits au Canada par habitant pour une année donnée. Pour mesurer ce concept, les composantes du PIB basées sur les dépenses sont rajustées afin d'éliminer l'effet de la variation des prix.

Remarques : La population observée est l'économie canadienne (personnes et entreprises non constituées en personnes morales, sociétés, gouvernements et non-résidents). Les données ont été tirées d'autres enquêtes. Le PIB mesure seulement la production dans les limites géographiques du Canada, sans égard à l'appartenance des facteurs de production, les Canadiens ou des non-résidents. Le PIB réel est directement lié à d'autres variables macroéconomiques clés, comme l'emploi, les cycles économiques, la productivité et la croissance économique à long terme.

Lorsque le PIB réel augmente à un taux se rapprochant de son taux de croissance potentiel à long terme, l'économie connaît la plus forte croissance possible sans pour autant déclencher des tensions inflationnistes. Un taux de croissance inférieur au taux potentiel signifie que le stock d'installations et d'équipements dont dispose l'économie n'est pas utilisé à pleine capacité, et le chômage tend à prendre de l'ampleur.

Limites des données : Les données ne tiennent pas compte des activités qui se déroulent en dehors du marché, comme la valeur du capital naturel, du travail au foyer ou du bénévolat.

Source des données : Statistique Canada : *Revue trimestrielle des comptes économiques canadiens*, 31 mai 2005

Compétitivité des coûts

Mesure : La compétitivité des coûts est mesurée en comparant le coût net d'impôt du démarrage et de l'exploitation d'une entreprise sur une période de dix ans. Les résultats globaux pour un groupe de villes comparables dans chaque pays ont été comparés aux résultats de référence des États-Unis. En tout, 27 éléments de coûts ont été analysés, notamment le travail, le transport et les impôts. Dans chaque pays, l'enquête a porté sur 17 industries pendant une période de huit mois et 2 000 scénarios d'affaires uniques ont été examinés. L'indice repère (U.S. = 100,0) est défini comme étant la moyenne de neuf villes américaines représentatives. Les indices de coûts des autres pays ont été comparés à l'indice des États-Unis, ce qui a donné un pourcentage de l'avantage en matière de coûts.

Remarque : Les résultats de l'étude dépendent des taux de change. Dans tous les pays, les villes retenues représentent une combinaison en ce qui touche la population, la géographie et les villes, à différentes étapes du cycle économique (restructuration, émergence, pleine maturité). Le rapport a été publié antérieurement en 2002.

Source des données : KPMG. *Guide à l'intention des PDG sur les coûts des entreprises à l'échelle internationale*, édition 2004 (<http://www.choixconcurrentiels.com>)

Durabilité des ressources naturelles

Mesure : L'état des stocks de poissons marchands repose, dans la mesure du possible, sur l'état actuel de la fraction adulte des stocks par rapport à l'évolution d'un point de vue historique.

Remarques : La durabilité des ressources naturelles désigne la gestion et l'utilisation des ressources naturelles pour répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins et à améliorer leur qualité de vie.

Des stocks durables du point de vue biologique sont considérés comme des stocks sains, contrairement à des stocks en baisse ou épuisés, qui traduisent les préoccupations que suscite la durabilité actuelle ou future des stocks dans le contexte de la pêche commerciale. Les variables qui influent sur l'état des stocks de poissons marchands sont à la fois des facteurs naturels et anthropiques.

Pour de nombreux types d'espèces, la biomasse adulte est difficile à évaluer et différents indicateurs ou différentes tendances sont alors utilisés pour établir l'état des stocks.

Limites des données : Les stocks de poissons marchands canadiens ne correspondent pas toujours à une représentation équilibrée de tous les stocks de poissons canadiens en raison des différents barèmes d'évaluation. Les espèces évaluées varient chaque année, et les évaluations ne portent pas sur la production de l'aquaculture.

L'état des stocks de poissons marchands n'est qu'une composante de la durabilité des ressources naturelles et, par conséquent, ne peut refléter l'état de l'ensemble du capital naturel du Canada.

Source des données : Secrétariat canadien de consultation scientifique, Pêches et Océans Canada, 2004

Changement climatique

Mesures : Le changement climatique est mesuré par :

1. les émissions de gaz à effet de serre – mégatonnes d'équivalent CO₂;
2. les améliorations de l'efficacité énergétique dans le cadre de la consommation d'énergie secondaire.

Remarques : Le changement climatique est le changement observé dans les conditions météorologiques pendant une période donnée, qui va de plusieurs décennies à plusieurs siècles. Le terme englobe les changements naturels et causés par l'homme. L'expression *variabilité du climat* traduit les fluctuations climatiques, à la fois à court terme (plusieurs années à plusieurs décennies), comme les fluctuations causées par l'oscillation australe, par exemple El Niño, et à long terme, comme les fluctuations causées par les changements de l'orbite terrestre autour du soleil.

Il peut être difficile d'effectuer des comparaisons pertinentes de l'efficacité énergétique entre divers pays, car il faut avoir des données détaillées sur l'énergie, le stock de matériel, la production ou les données météorologiques, et ce, pour chaque pays cible.

Sources des données : Environnement Canada, Division de gaz provoquant l'effet de serre, 2005; Agence internationale de l'énergie (AIE), *Oil Crises and Climate Challenges: 30 Years of Energy Use in IEA Countries*, 2004; Ressources naturelles Canada, Office de l'efficacité énergétique, *Évolution de l'efficacité énergétique au Canada, de 1990 à 2003*

Pratiques économiques vertes

Mesures : Les pratiques économiques vertes sont mesurées d'après les entreprises officiellement dotées d'un système de gestion environnementale qui répond à la norme ISO 14001 :

1. nombre total de certificats;
2. par rapport au PIB – nombre de certificats par million de dollars américains;
3. par rapport à la population – nombre de certificats pour 1 000 habitants.

Remarque : La norme ISO 14001 « est reconnue à l'échelle mondiale comme un système de gestion environnementale (SGE). Elle fixe les exigences relatives à l'élaboration d'une politique de l'environnement, à l'établissement des aspects environnementaux et des répercussions des produits/activités/services, à la planification des objectifs environnementaux et de cibles mesurables, à la mise en œuvre et à l'exécution de programmes pour atteindre les objectifs et les

cibles, faire des vérifications et dresser des plans d'action, et procéder à des examens de la gestion ». (Réseau international pour la gestion de l'environnement)

Limites des données : Sources inconnues pour le PIB et la population.

Source des données : Réseau international pour la gestion de l'environnement, décembre 2003 (données recueillies par Reinhard Peglau, de l'Agence fédérale de l'environnement, Berlin, Allemagne, <http://www.inem.org/iso/speedo.htm>)

Innovation

Mesures : Les mesures des activités liées à l'innovation se situent à plusieurs niveaux :

1. dépenses intérieures brutes en recherche et développement (DIBRD);
2. parts des familles triadiques de brevets;
3. nombre d'articles scientifiques et techniques publiés.

Remarques : Par *innovation*, on entend le processus qui consiste à concevoir de nouvelles idées sur la façon de mieux faire les choses, ou de les faire plus rapidement, ou à créer un produit ou un service tout à fait nouveau. L'innovation peut se situer à l'échelle mondiale, à l'échelle du Canada, ou simplement à l'échelle de l'organisation qui en tire profit.

Les DIBRD se calculent en faisant la somme des dépenses intra-muros de quatre secteurs d'activité : les entreprises, le gouvernement, le secteur privé à but non lucratif et le secteur de l'enseignement supérieur. (Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Manuel de Frascati 2002 : Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental*)

Limites des données : Les DIBRD exprimées en un pourcentage du PIB sont influencées par la structure économique et la propension à effectuer des travaux de recherche et de développement dans des secteurs particuliers. Les deux varient d'un pays à l'autre. (OCDE, *Panorama des statistiques de l'OCDE 2005 : Économie, environnement et société*)

Dénombrement des publications : La seule utilisation des données sur le dénombrement des publications ou les dénombrements de publications sans contexte suffisant peut donner lieu à un tableau incomplet ou inexact de la situation. Par exemple, les écarts des taux de publication entre les disciplines scientifiques peuvent découler des écarts en ce qui touche la propension à publier, la définition de la plus petite unité pouvant être publiée ou les modes de collaboration

plutôt que des différences de productivité. (National Science Foundation, États-Unis, et Conseil national des sciences et de la technologie du Pérou, 1996)

Comparaisons entre le rendement des États-Unis et le rendement du Canada au chapitre de l'innovation

Les données relatives à la balance des paiements technologiques des États-Unis couvrent seulement les redevances et les droits d'immatriculation, qui, à l'échelle internationale, sont davantage comparables. D'autres transactions, notamment « d'autres services privés » ont été exclues.

Le Canada mesure les débours et les rentrées pour les services de recherche et de développement. (OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, volume 2004, numéro 2)

Sources des données : National Science Foundation, *Science and Engineering Indicators* 2004, volume 2, <http://www.nsf.gov/statistics>; OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, volume 2004, n° 2; Statistique Canada, *Bulletin de l'analyse en innovation*, volume 7, n° 2 (Juin 2005)

Niveau de scolarité

Mesures : Il s'agit du niveau de scolarité maximal atteint dans un établissement d'enseignement et il sert parfois de mesure subrogative du capital humain. D'après l'OCDE, le capital humain désigne les connaissances, les aptitudes, les compétences et les attributs d'une personne, qui facilitent la création d'un bien-être personnel, social et économique. Les données relatives au niveau de scolarité tirées du recensement et de l'*Enquête sur la population active* sont les suivantes :

- ▶ niveau inférieur au secondaire : personnes n'ayant pas obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire;
- ▶ niveau secondaire : diplômés de l'enseignement secondaire n'ayant pas poursuivi leurs études ou ayant poursuivi des études postsecondaires mais sans avoir obtenu de grade, certificat ou de diplôme;
- ▶ formation professionnelle : personnes possédant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers après avoir suivi une formation professionnelle ou en apprentissage;
- ▶ collège : personnes possédant un certificat ou un diplôme non universitaire, décerné par un collège communautaire, un cégep ou une école des sciences infirmières;
- ▶ université : personnes possédant un baccalauréat, un diplôme universitaire, un certificat supérieur au baccalauréat ou un certificat inférieur au baccalauréat.

(Conseil des ministres de l'Éducation et Statistique Canada, *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*, 2003)

Remarque : L'ordre dans lequel se présentent ces catégories reflète des cheminements scolaires qui exigent que l'on consacre de plus en plus de temps aux études. Chaque personne est classée selon le niveau maximal atteint. Dans le recensement, les données sur l'éducation sont recueillies pour les membres de la population âgée de 15 ans et plus. La plupart des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont toujours à l'école, par conséquent leur niveau de scolarité actuel ne reflète pas les compétences qu'ils posséderont lorsqu'ils intégreront le marché du travail. Par conséquent, l'information concernant les niveaux de scolarité se rapporte essentiellement à la population âgée de 25 à 64 ans. Du point de vue du cycle de vie, la tranche d'âge de 25 à 64 ans englobe approximativement les personnes qui sont suffisamment âgées pour avoir terminé leurs études, mais assez jeunes pour travailler.

Limites des données : On constate un décalage dans la publication des données; par exemple, le rapport de 2004 contient des chiffres de 2002.

Sources des données : OCDE, *Regards sur l'éducation 2004*; Statistique Canada, Recensement de 2001

Alphabétisation

Mesures : Dans *Le rendement du Canada*, on utilise trois des quatre catégories d'évaluation des compétences abordées dans *Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes* :

1. Textes suivis : connaissances et compétences nécessaires pour comprendre et utiliser l'information contenue dans des textes suivis, tels que les éditoriaux, les reportages, les brochures et des manuels d'instruction.
2. Textes schématiques : connaissances et compétences requises pour repérer et utiliser l'information présentée sous diverses formes, entre autres, les demandes d'emploi, les fiches de paye, les horaires de transport, les cartes routières, les tableaux et les graphiques.
3. Textes au contenu quantitatif (notions de calcul) : connaissances et compétences nécessaires à l'application des opérations arithmétiques, dans diverses situations.

La compétence est évaluée sur une échelle de 0 à 500. La note obtenue reflète le point auquel la personne évaluée a 80,0 p. 100 de chance d'accomplir avec succès des tâches associées à un niveau de difficulté semblable. Il y a cinq niveaux de difficulté dans les trois catégories susmentionnées, chacun correspondant à un éventail de compétences. Pour obtenir une

description de chaque niveau, veuillez consulter le rapport *Apprentissage et réussite*, tableau I.1. (p. 17)

Remarque : L’alphabétisation, c’est plus que savoir lire et écrire. C’est la capacité à lire et à comprendre l’information écrite, notamment des rapports, des documents, des tableaux et des présentations mathématiques, à utiliser cette information pour résoudre des problèmes, à évaluer des situations et à prendre des décisions, et à communiquer cette information oralement et par écrit.

Limites des données : La capacité de lecture des textes suivis et des textes schématiques est définie et évaluée de la même façon que dans l’Enquête internationale sur l’alphabétisation des adultes (1994). La numéracie est une catégorie nouvelle.

L’enquête utilise des données transversales, et non pas longitudinales, par conséquent il faut être prudent lorsqu’on interprète le changement observé au fil du temps.

Sources des données : Statistique Canada et OCDE, *Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l’Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, 2005

Emploi et chômage

Mesure : Le taux d’emploi est mesuré par le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus ayant un emploi. Le taux de chômage par province est mesuré par le pourcentage de la population active qui cherche activement un emploi mais n’est pas en mesure d’en trouver à un moment donné.

Remarques : Le dénominateur du taux d’emploi est la population source et non la population active. La population source englobe toutes les personnes en âge de travailler ne faisant pas partie de l’armée ou des institutions, mais la population active n’inclut que les personnes qui ont un emploi ou qui cherchent un emploi. Bien que la population source augmente de façon relativement stable d’une année à l’autre, la population active tend à fluctuer selon l’effet d’encouragement ou de découragement de la conjoncture économique sur les personnes.

Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, sexe, etc.) représente le nombre de personnes sans emploi au sein de ce groupe, exprimé en un pourcentage de la population active pour le groupe. Les travailleurs découragés – soit les personnes qui ne cherchent pas d’emploi car elles pensent que les chances d’en trouver un sont extrêmement minces – ne sont pas prises en compte dans le dénombrement des personnes sans emploi ou dans la population active. Le nombre de personnes sans emploi n’est pas le même que le nombre de personnes qui touchent des prestations d’assurance-emploi (autrefois l’assurance-chômage), car ce ne sont pas toutes les personnes sans emploi qui sont admissibles à ces prestations, et certaines personnes touchant des

prestations, notamment de maternité et de pêcheurs, peuvent ne pas être considérées comme des personnes sans emploi.

Les données ont été remaniées en fonction des concepts américains à des fins comparatives et, en conséquence, elles diffèrent des prévisions de Statistique Canada en matière d'emploi. La principale modification apportée aux données de l'emploi au Canada est le retrait des personnes âgées de 15 ans de la population cible.

Limites des données : L'*Enquête sur la population active* est une enquête par sondage et, par conséquent, sujette à des erreurs d'échantillonnage.

Sources des données : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, avril 2005 (pour obtenir de l'information détaillée sur les définitions, les sources de données et les méthodes, veuillez consulter l'enquête n° 3701); U.S. Bureau of Labor Statistics, 2005 (pour obtenir de l'information détaillée sur la méthode d'enquête, veuillez consulter le chapitre Un de *BLS Handbook of Methods*, 2003)

Sécurité du revenu

Mesures :

1. Le revenu réel disponible (RRD) par habitant représente le revenu dont dispose un particulier pour se procurer des biens et des services et pour réaliser des épargnes, compte tenu des impôts, des transferts et de l'inflation. L'évolution du RRD au fil du temps pourrait être considérée comme une indication de l'évolution du niveau de vie d'un pays.
2. Les seuils de faible revenu (SFR) représentent un niveau de revenu (après impôt et transferts gouvernementaux) auquel un particulier ou une famille doit dépenser une part considérablement plus grande de son revenu pour s'alimenter, se loger et se vêtir que la famille canadienne moyenne. Les SFR varient en fonction de la taille de la famille et de celle de la collectivité.

Remarque : Les prévisions relatives au revenu (comme le RRD) ne sont pas exprimées en prix constants dans les prévisions officielles des comptes nationaux. Dans ce cas, l'indice implicite des prix pour les dépenses personnelles consacrées aux biens et aux services a été utilisé pour calculer le RRD.

Sources des données : Ministère des Finances Canada, *L'économie en bref*, mars 2005; Statistique Canada, *Revue trimestrielle des comptes économiques canadiens*, 31 mars 2005; *ibid.*, Série de documents de recherche - Revenu, *Les seuils de faible revenu de 2004 et les mesures de faible revenu de 2002*; *ibid.*, *Le Quotidien*, « revenu familial », 12 mai 2005

Obstacles à l'entrepreneurship

Mesures :

1. Fardeau administratif des entreprises au stade de démarrage
2. Opacité réglementaire et administrative
3. Obstacles à la concurrence

Remarques : « La Base de données internationale de l'OCDE constitue un ensemble complet d'information sur la réglementation, utilisée pour élaborer les indicateurs de la réglementation des marchés de produits (RMP). Comme en 1998, les réponses données dans un questionnaire détaillé sur les pratiques réglementaires des pays membres de l'OCDE sont la principale source des données. La version de 2003 du questionnaire comprend six parties couvrant des aspects importants des politiques générales et sectorielles en matière de réglementation et certains aspects de la structure des industries (tableau 1). Les fonctionnaires des administrations nationales qui connaissent les secteurs de politique abordés et/ou assument des responsabilités dans ce domaine ont répondu aux questions posées dans chaque partie. Dans chacun des pays, la coordination des réponses a généralement été assurée par une seule personne-ressource. En tout, le questionnaire de 2003 a permis de recueillir 805 points de données pour chaque pays de l'OCDE. Il a été distribué en avril 2003, et pour la plupart des pays, les réponses avaient été reçues à la mi-février 2004. Par conséquent, la plupart des données reflètent la réglementation en place à la fin de 2003 ». (Conway, P., V. Janod et G. Nicoletti, *Réglementation des marchés de produits dans les pays de l'OCDE, 1998 à 2003*, « document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE », n° 419, page 5, 2005)

Limites des données : Selon Conway et Nicoletti (2005), l'information qui suit décrit une limite du système des indicateurs de la RMP : ces indicateurs s'appuient essentiellement sur des paramètres de politique explicites et ne font état que de la réglementation gouvernementale officielle. Par conséquent, les indicateurs n'enregistrent que des données *objectives* sur les règles et les règlements, par opposition à des évaluations *subjectives* des participants au marché, selon les indicateurs qui reposent sur des sondages d'opinion. Cette méthode isole les indicateurs des évaluations propres à des contextes donnés et permet d'en faire des comparaisons entre les pays, ce qui présente aussi quelques limites. Des pratiques réglementaires *officieuses*, comme des consignes administratives ou des mesures d'autodiscipline des associations professionnelles ne sont retenues que de façon très limitée dans le système des indicateurs de la RMP. De même, la façon dont les règlements sont appliqués par les autorités chargées de l'exécution de la loi, qui peut avoir une incidence importante sur la concurrence livrée sur un marché donné, n'est que très peu saisie par le système des indicateurs de la RMP.

Source des données : Conway, P., V. Janod et G. Nicoletti, *Product Market Regulation in OECD countries, 1998 to 2003*, « document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE », n° 419, 2005

Qualité de l'air

Mesures :

1. Concentrations moyennes des polluants atmosphériques au Canada;
2. Tendances des niveaux maximums d'ozone de la basse atmosphère au Canada, par région.

Polluant	Principe de détection	Unités de mesure	Concentration minimale rapportée	Type de surveillance
Oxydes d'azote (NO _x)	Chimiluminescence	Parties par milliard (volume) (ppm)	1 ppm	Continue (moyenne d'une heure)
Composés organiques volatils (COV)	Chromatographie gazeuse/ spectrométrie de masse	Microgrammes par mètre cube (µg/m ³)	0,05 µg/m ³	Manuelle (échantillon de 24 heures)
Ozone	Photométrie UV ou chimiluminescence	Parties par milliard (volume) (ppm)	1 ppm	Continue (moyenne d'une heure)
Dioxyde de soufre (SO ₂)	Fluorescence UV	Parties par milliard (volume) (ppm)	1 ppm	Continue (moyenne d'une heure)
Matières particulaires fines (MP _{2,5})	Masse d'inertie, atténuation bêta, gravimétrie	Microgrammes par mètre cube (µg/m ³)	1 µg/m ³	Manuelle (échantillon de 24 heures)

Remarques : Les scientifiques recueillent et analysent les échantillons d'air dans différentes régions du Canada, sur une base régulière, pour déterminer les niveaux des polluants. Cette information est utilisée non seulement par les décideurs pour repérer les sources de pollution atmosphérique et élaborer des stratégies en conséquence pour la réduire, mais aussi par les météorologistes qui produisent des prévisions quotidiennes sur la qualité de l'air, pour informer les Canadiens lorsque les niveaux de smog sont élevés.

Pour obtenir des descriptions et des explications concernant les principes de détection, veuillez consulter la *Série de la protection de l'environnement, Sommaire des données annuelles pour 2003*, qui est produite par le Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique (RNSPA) d'Environnement Canada.

Les concentrations annuelles moyennes de composés organiques volatils et de dioxyde d'azote sont fondées sur les sites urbains. Le niveau moyen d'ozone de la basse atmosphère est fondé sur les sites urbains et ruraux. Le niveau moyen d'ozone s'appuie sur les mesures effectuées quotidiennement pour un maximum de huit heures pendant la saison type de l'ozone (du 1^{er} avril au 30 septembre).

Les moyennes mobiles sur trois ans sont fondées sur la quatrième mesure annuelle la plus élevée sur huit heures. Certaines régions sont représentées par un petit nombre de stations. L'atteinte des standards pancanadiens concerne les stations à titre individuel et suit des exigences précises énoncées par le Conseil canadien des ministres de l'environnement.

Les concentrations moyennes annuelles de MP_{2,5} et de dioxyde de soufre se rapportent aux sites urbains. Les mesures de MP_{2,5} sont faites pour des périodes de 24 heures, tous les six jours, pour un plus petit nombre de sites (10 à 15).

Source des données : Environnement Canada, Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique (NAPS), *Série de la protection de l'environnement, Sommaire des données annuelles pour 2003*.

Eau

Mesure : Utilisation de l'eau

Remarque : Il convient de noter la différence entre l'utilisation de l'eau et la consommation d'eau. Par *utilisation de l'eau* on entend l'eau prise dans l'environnement, dont une partie peut être déversée à nouveau dans les plans d'eau (p. ex., l'eau des toilettes à chasse d'eau). Par *consommation d'eau*, on entend l'eau prise dans l'environnement, mais non récupérée par celui-ci – elle disparaît par évaporation ou transpiration ou interceptée par les plantes et les animaux (p. ex., l'eau d'arrosage des pelouses). Lorsque l'eau est consommée, elle n'est plus disponible à d'autres fins.

Source des données : Environnement Canada, *Rapport de 2004 sur l'utilisation municipale de l'eau*

Biodiversité

Mesure : L'état de la biodiversité n'est mesuré que partiellement par l'évolution de l'état des espèces en péril réévaluées.

Remarques : Aux termes de la *Loi sur les espèces en péril* qui est entrée en vigueur en juin 2004, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé comme groupe indépendant d'experts scientifiques chargé de conseiller le gouvernement du Canada sur l'état des espèces en péril. Il réunit des membres du gouvernement du Canada, des provinces et des territoires, ainsi que des représentants non gouvernementaux.

La biodiversité représente la grande variété d'espèces et d'écosystèmes ainsi que les processus écologiques dont ils font partie. Elle englobe tous les organismes vivants, sauvages et domestiques, ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent.

Les définitions qui suivent ont été établies par le COSEPAC :

- ▶ disparue (D) : espèce sauvage qui n'existe plus;
- ▶ disparue du pays (DP) : espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs;
- ▶ en voie de disparition (VD) : espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente;
- ▶ menacée (M) : espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés;
- ▶ préoccupante (P) : espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle;
- ▶ non en péril (NEP) : espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

L'analyse porte sur des espèces réévaluées par le COSEPAC, et dont la réévaluation était fondée sur un rapport d'étape mis à jour. Les réévaluations fondées sur une nouvelle évaluation des rapports initiaux en fonction des critères quantitatifs (utilisés par le COSEPAC depuis 1999) n'ont pas été incluses.

Dans certains cas, la classification des espèces dans une catégorie à risque moins élevé peut découler des nouvelles données disponibles au lieu de traduire une amélioration ou une détérioration réelle de l'état.

Les espèces dont l'état a changé dans leur unité désignable lors de la nouvelle évaluation et qui ont été réévaluées comme des entités uniques n'ont pas été incluses dans l'analyse (par *unité désignable*, on entend une sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte qui peut être reconnue par le COSEPAC, lorsqu'une seule désignation de statut au niveau de l'espèce ne suffit pas pour représenter avec précision les probabilités de disparition de cette unité au sein de l'espèce).

Limites des données : Seulement une fraction des espèces au Canada ont été évaluées et un nombre encore plus petit ont été réévaluées. On compte plus de 70 000 espèces connues au Canada. L'état de 687 espèces a été évalué et l'état de 147 d'entre elles a été réévalué.

Source des données : COSEPAC, 2005, http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct5/index_f.cfm

2. Fondements sociaux du Canada

Espérance de vie

Mesure : L'espérance de vie est le nombre d'années que devrait en principe vivre une personne selon les statistiques de mortalité sur une période d'observation retenue.

Remarque : Bien que l'espérance de vie soit une mesure de la longévité et non de la qualité de vie, elle est largement utilisée comme indicateur de l'état de santé de la population.

Sources des données : *Éco-Santé OCDE 2005 : Statistiques et Indicateurs pour 30 pays* (aux fins de comparaisons internationales); Statistique Canada, Statistique de l'état civil – Bases de données sur les naissances et la mortalité (pour le Canada)

Autoévaluation de l'état de santé

Mesure : L'autoévaluation de l'état de santé est fait par les membres de la population (âgés de 12 ans et plus), qui jugent leur état de santé excellent, très bon, bon, plus ou moins bon ou mauvais.

Remarque : L'autoévaluation de l'état de santé est un indicateur largement reconnu des éventuels problèmes de santé, ou de l'existence de problèmes de santé évalués de façon plus objective.

Sources des données : *Éco-santé OCDE 2005 : Statistiques et Indicateurs pour 30 pays* (aux fins de comparaisons internationales); Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2003; *ibid*, *Enquête nationale sur la santé de la population*, 2003 (pour le Canada)

Mortalité infantile

Mesure : La mortalité infantile représente le nombre de décès chez les enfants âgés de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes.

Remarques : Le taux de mortalité infantile est l'un des indicateurs les plus utilisés pour établir l'état de santé d'une société. Il dépend de plusieurs facteurs, dont le revenu, le degré de scolarité des mères et les services de santé.

Sources des données : *Éco-Santé OCDE 2005 : Statistiques et Indicateurs pour 30 pays* (aux fins de comparaisons internationales); Statistique Canada, Statistique de l'état civil – Bases de données sur les naissances et la mortalité

Modes de vie sains

Mesures : Les modes de vie sains sont mesurés par l'activité physique et le poids corporel.

1. *L'activité physique* s'entend de l'activité physique pratiquée par les Canadiens âgés de 12 ans et plus pendant les moments de loisir.
2. *Le poids corporel* se rapporte à la proportion des Canadiens obèses âgés de 18 ans et plus. Il est mesuré au moyen de l'indice de masse corporelle (IMC).

Remarque : Des modes de vie sains sont des modes de vie qui s'accompagnent de choix et de pratiques délibérés du point de vue de sa propre santé. Des modes de vie sains sont clairement associés à la réduction du risque de problèmes de santé.

Limites des données : L'IMC est utilisé comme indicateur pour les personnes qui ont un excès de poids ou sont obèses, et il ne tient pas compte de la composition corporelle. Par conséquent, il peut confondre l'augmentation de la masse musculaire et de la densité osseuse qui découle d'une activité physique accrue et la baisse du pourcentage d'adiposité.

Sources des données : *Éco-santé OCDE 2005 : Statistiques et Indicateurs pour 30 pays* (aux fins de comparaisons internationales); Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2003 (pour le Canada)

Temps d'attente

Mesure : Il est mesuré d'après le temps d'attente médian déclaré par les intéressés pour obtenir des services spécialisés, selon le type de service et la population âgée de 15 ans et plus.

Source des données : Statistique Canada, *Accès aux services de soins de santé au Canada*, 2004

Satisfaction des patients

Mesure : La satisfaction des patients est mesurée par la population âgée de 15 ans et plus ayant reçu des services de soins de santé au cours des 12 derniers mois, et qui se disent très satisfaits ou assez satisfaits des services reçus.

Remarque : L'évaluation perçue de la qualité des services reçus (jugés excellents ou bons) est une autre composante de l'indicateur.

Source des données : Statistique Canada, *Enquête sur la santé des collectivités canadiennes*, 2003

Autres sources d'indicateurs de la santé : Institut canadien d'information sur la santé, *Les soins de santé au Canada*, 2004; Santé Canada, *Les Canadiens en santé – Rapport fédéral sur les indicateurs comparables de la santé*, 2002

Attitudes à l'égard de la diversité

Mesures : Par *attitudes à l'égard de la diversité*, on entend :

- ▶ le respect personnel envers les groupes ethniques;
- ▶ le soutien des mesures d'action positives et d'équité en emploi, en réponse à la question : « Les gouvernements devraient-ils obliger les employeurs à promouvoir les personnes de couleur à des postes de niveau supérieur? »

Remarque : Il pourrait y avoir confusion entre les notions *d'action positive* et *d'équité en emploi* car le Canada ne traite que d'équité en emploi. L'action positive est habituellement propre aux politiques américaines.

Limites des données : Les deux mesures sont fondées sur une enquête du secteur privé qui n'est pas menée à intervalles réguliers. Il est plus difficile d'en suivre l'évolution au fil du temps.

Source des données : Environics, *2004 Focus Canada—Multiculturalism and Ethnic Tolerance*, 2004

Bénévolat

Mesure : Le bénévolat est mesuré selon le nombre de bénévoles et le nombre d'heures de bénévolat.

Limites des données : Les données se fondent sur les reconductions de 1997 et de 2000 de *L'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* (ENDBP). En raison de problèmes techniques, *L'enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*

(ECDBP), qui succède à l'ENDBP a été menée en 2004, et non pas en 2003 comme prévu au départ.

Sources des données : Statistique Canada, *Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation*, 2000; *ibid*, *Force vitale de la collectivité : Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, 2004

Participation à la vie politique

Mesure : La participation à la vie politique est mesurée selon la participation électorale.

Sources des données : BBC (pour l'élection de 2005 au Royaume-Uni); Committee for study of the American Electorate (pour l'élection de 2004 aux États-Unis); Élections Canada, 2004; Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, 2004 (pour l'Italie, la France et l'Allemagne); Kyodo (pour l'élection de 2003 au Japon)

Participation aux activités culturelles et patrimoniales

Mesure : La participation aux activités culturelles et patrimoniales est mesurée par la participation à des activités choisies. Les activités culturelles et patrimoniales prennent de multiples facettes, notamment un festival folklorique, un concert de rock, les célébrations de la Fête du Canada ou encore la Relève de la garde sur la colline du Parlement, mais aussi le théâtre, le cinéma, un parc ou un zoo. La lecture d'un livre ou d'une revue, la pratique d'un sport ou la visite d'un musée sont d'autres façons de participer aux activités culturelles et patrimoniales.

Remarques : Ce type de participation favorise le sens du partage du patrimoine historique et multiculturel à l'échelle du pays, ce qui vient enrichir l'identité unique du Canada de « l'unité dans la diversité ».

Limites des données : Il est difficile de faire des comparaisons entre diverses activités, car les mises à jour portent rarement sur l'ensemble des activités au même moment. En outre, à l'échelle internationale, il est très difficile de comparer les activités de loisir. Les enquêtes utilisent diverses méthodes et doivent respecter les nombreuses différences nationales et culturelles qui existent.

Source des données : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2004

Sécurité

Mesures :

1. Le taux de criminalité représente toutes les infractions au *Code criminel* rapportées à la police par 100 000 habitants, excluant les infractions aux règlements de la circulation et les infractions d'autres lois fédérales, par exemple les infractions en matière de drogue.
2. Le crime avec violence, dont l'homicide, les tentatives de meurtre, les voies de fait, l'agression sexuelle, d'autres agressions, d'autres infractions sexuelles, le rapt et le vol qualifié.
3. Les crimes contre la propriété sont des crimes commis avec l'intention d'acquérir des biens sans violence ni menace de violence, les plus fréquents étant les vols, l'introduction par effraction, le vol de véhicules à moteur et la fraude.
4. Le niveau de crainte de la criminalité au sein d'un quartier.
5. Les taux de victimisation.

Sources des données : Statistique Canada, *Enquête sur la déclaration uniforme de la criminalité*, 2004; *ibid*, *Juristat*, « Comparaisons de la criminalité entre le Canada et les États-Unis », 2001; *ibid*, *Enquête sociale générale sur la victimisation*, 2004; Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, *International Crime Victimization Survey*, 2000

Logement

Mesures : Un logement est considéré comme convenable ou non convenable selon trois critères établis par la Norme nationale d'occupation :

1. les occupants signalent qu'aucune réparation majeure ne s'impose;
2. le logement est d'une taille convenable, c.-à-d. qu'il a suffisamment de chambres compte tenu de la taille et de la composition du ménage;
3. le logement est abordable, dans la mesure où le ménage y consacre moins de 30,0 p. 100 de son revenu total avant impôt.

Remarque : Lorsqu'il y a au moins un des trois critères définis précédemment qui n'est pas satisfait, on dit d'un ménage qu'il éprouve un « besoin impérieux de logement ». Lorsque les trois critères sont respectés, on considère que le logement est « acceptable ».

Source des données : Société canadienne d'hypothèques et de logement, indicateurs et données sur le logement découlant du recensement, 2005

3. La place du Canada dans le monde

Échanges commerciaux

Mesure : Les importations et les exportations de marchandises du Canada, par pays partenaire et par produit, et en fonction des indices de prix et de volume se rapportant aux importations et aux exportations.

Remarque : Le commerce de marchandises est l'une des composantes du compte courant de la balance des paiements du Canada, qui inclut également le commerce des services, les revenus de placement et les transferts courants. Les données sont calculées sur la base des données douanières.

Limites des données : Les statistiques sur le commerce produites par un pays diffèrent fréquemment des statistiques établies par les partenaires commerciaux en raison des différents concepts, méthodes, classifications, mesures et techniques de compilation utilisés pour la collecte et la production des statistiques sur le commerce. (Statistique Canada, 2005)

Les statistiques sur le commerce fondées sur des données douanières couvrent les déplacements géographiques des produits aux frontières et tels qu'ils apparaissent dans les documents de douane, tandis que les statistiques sur le commerce d'après la balance des paiements (BdP) contiennent les rajustements apportés aux données douanières pour être conformes aux concepts de la BdP et du cadre des comptes nationaux, afin de couvrir toutes les transactions économiques qui sont effectuées entre les résidents et les non-résidents et qui concernent le commerce des marchandises. Les frais de transport intérieur, qui par convention sont censés être assumés par le pays importateur, sont un exemple des rajustements apportés aux données douanières dans la BdP.

Les statistiques sur les exportations établies sur la base douanière peuvent sous-estimer ou représenter incorrectement la destination des exportations. Elles sont sous-estimées lorsque les documents officiels ne sont pas présentés aux Douanes. Elles sont représentées incorrectement lorsque le pays de la destination finale déclaré sur les documents douaniers n'est pas le bon – ce qui se produit le plus souvent lorsque les marchandises passent par un pays intermédiaire avant de parvenir à leur destination finale. (Commerce international Canada, 2005)

Source des données : Statistique Canada, 2005

Position du Canada en matière d'investissement

Mesure : Les investissements directs canadiens à l'étranger et les investissements directs étrangers au Canada

Remarques : L'investissement direct, de l'étranger et à l'étranger, sont des catégories du compte financier. Par *investissement direct*, on entend l'investissement d'une entité résidente d'un pays obtenant une participation durable dans une entreprise résidente d'un autre pays. La *participation durable* sous-entend l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise ainsi qu'une grande influence de l'investisseur dans la gestion de l'entreprise. (Statistique Canada et Commerce international Canada, 2005)

Dans la pratique, on juge qu'il y a investissement direct lorsqu'une entreprise détient au moins 10,0 p. 100 des actions avec droit de vote d'une entreprise étrangère. (Statistique Canada, 2005)

Limites des données : Dans les statistiques du Canada, l'investissement direct se mesure comme la valeur totale des actions et des créances nettes à long et à court terme que détiennent des entreprises non bancaires à l'étranger. Les données de positions des investissements directs sont fondées sur la valeur comptable. Dans le présent rapport, l'investissement direct représente le bilan cumulatif de fin d'exercice. (Statistique Canada, 2005)

Source des données : Statistique Canada, 2005

Conflits armés

Mesure : Nombre de conflits dans le monde et par région.

Remarques : « Un conflit armé est défini comme étant un conflit politique au sein duquel le combat oppose les forces armées d'au moins un État (une ou plusieurs factions armées qui cherchent à contrôler le pays ou une partie du pays) et où au moins 1 000 personnes ont été tuées par les affrontements causés par le conflit. Un conflit armé s'ajoute à la liste annuelle des conflits armés qui sévissent pour l'année pendant laquelle le bilan des décès atteint le seuil de 1 000 personnes, mais la date du début du conflit armé correspond à l'année durant laquelle les premiers décès attribuables aux affrontements sont inclus dans le seuil de 1 000 personnes tuées.

On considère qu'un conflit armé a pris fin lorsqu'il y a eu un cessez-le-feu ou un accord de paix officiel, après lequel il n'y a plus de décès attribuables aux affrontements (ou il y en a moins de 25 par an) ou, en l'absence d'un cessez-le-feu officiel, on considère qu'un conflit a pris fin après deux ans de dormance (période pendant laquelle on a enregistré moins de 25 décès par an). » (Project Ploughshares, 2004)

Limites des données : Veuillez consulter le site Web de Project Ploughshares, à l'adresse <http://www.ploughshares.ca>, pour connaître la méthode d'enquête.

Source des données : Project Ploughshares, 2004

Sécurité perçue

Mesure : Les résultats des sondages

Limites des données : Les données s'appuient sur une enquête par échantillon et, par conséquent, il y a un risque d'erreur d'échantillonnage. Consultez le site Web « Voice of the People » de Gallup International, à l'adresse <http://www.voice-of-the-people.net>, pour connaître la méthode d'enquête.

Il s'agit d'un indicateur subjectif – ces dernières années, aux États-Unis, le degré d'insécurité à la hausse perçue a été lié à une importante baisse des taux de criminalité, de la criminalité chez les jeunes, des écrasements d'avions, etc., ce qui montre que bien souvent la perception et la réalité diffèrent énormément.

Source des données : « Voice of the People » de Gallup International, 2004

Aide publique au développement en pourcentage du revenu national brut

Mesure : Pourcentage du revenu national brut (RNB)

Remarques : L'aide publique au développement (APD) est définie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE comme désignant les montants affectés « aux pays en développement et aux regroupements multilatéraux par les organismes publics (gouvernementaux), qui satisfont aux critères suivants : a) ils sont administrés avec pour objectif principal la promotion du développement économique et du bien-être des pays en développement; b) ils sont consentis à des conditions de faveur et conservent un caractère de subvention d'au moins 25,0 p. 100. » (OCDE, 2004)

L'aide publique est un financement accordé aux pays qui ne sont pas admissibles à l'APD (p. ex., la plupart sont des « pays en transition » de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est) mais qui, par ailleurs répondent aux critères qui précèdent. (OCDE, 2004)

Le RNB est une mesure du revenu qu'un pays tire de la production, sans égard à la région du monde. Par exemple, si une société de propriété canadienne œuvrant dans un autre pays envoie une partie de ses revenus (profits) au Canada, elle entre dans le RNB du pays. De même, la

production au Canada d'une société américaine qui envoie ses profits aux États-Unis aura pour effet de faire baisser le RNB du Canada.

Limites des données : Veuillez consulter le site Web de l'OCDE, à l'adresse <http://www.oecd.org>, pour connaître la méthode.

Source des données : OCDE, 2005

4. Peuples autochtones

L'information recueillie dans le chapitre consacré aux peuples autochtones provient de plusieurs sources et peut se rapporter à différentes populations autochtones et non autochtones. La grande partie des données disponibles sur les peuples autochtones au Canada consiste en des données sur les programmes offerts aux Indiens inscrits d'Affaires indiennes et du Nord Canada, en des données démographiques du Recensement de 2001 et en des données tirées de l'Enquête de 2001 de Statistique Canada menée auprès des peuples autochtones.

Le Recensement de 2001 mené par Statistique Canada fournit des données qui s'appuient sur les définitions de l'origine ethnique (ascendance autochtone, identité autochtone, Indiens inscrits et appartenance à une bande). Depuis le Recensement de 1996, il existe deux séries différentes de données sur les Autochtones – une série couvre « l'ascendance autochtone » de la population et l'autre « l'identité autochtone » de la population. Avant 1996, l'identité des Autochtones était liée à l'ascendance, mais en 1996, une nouvelle question sur l'identité autochtone a été rajoutée au questionnaire utilisé pour le recensement. Statistique Canada prétend que les données relatives à l'identité autochtone ne devraient pas être comparées aux données relatives à l'ascendance autochtone (origine ethnique).

Dans le passé, le recensement des Autochtones dans le cadre du recensement du Canada a posé quelques difficultés. Par conséquent, il faut être prudent lorsqu'on compare les données de recensement au fil des ans. Vu les limites des données disponibles, les indicateurs qui suivent ne visent pas à broser un tableau complet de la situation des Autochtones au Canada. Les données choisies se rapportent plutôt à des indicateurs et des populations en particulier, afin de mettre en évidence la situation et le contexte d'ensemble et de souligner quelques questions clés.

Espérance de vie

Mesure : Nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre, d'après les statistiques sur la mortalité établies pour une période d'observation donnée.

Remarque : Bien que l'espérance de vie soit une mesure de la longévité et non de la qualité de vie, elle est largement utilisée comme indicateur de l'état de santé de la population.

Limites des données : Étant donné la difficulté à recueillir des données auprès de tous les groupes autochtones au Canada, cette mesure permet de suivre l'évolution de l'espérance de vie des Premières nations qui vivent uniquement dans les réserves.

Source des données : Statistique Canada, Statistique de l'état civil – Bases de données sur les naissances et la mortalité

Mortalité infantile

Mesure : Nombre de décès chez les enfants âgés de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes.

Limites des données : Étant donné la difficulté à recueillir des données auprès de tous les groupes autochtones au Canada, cette mesure permet de suivre l'évolution de la mortalité infantile pour les Premières nations qui vivent uniquement dans les réserves.

Il est à noter également que ce taux pourrait être sous-estimé en raison des difficultés à effectuer un recensement complet de la situation des Premières nations pour les besoins des statistiques de l'état civil.

Source des données : Statistique Canada, Recensement de 2001

Niveau de scolarité

Mesures : Le niveau de scolarité mesure le plus haut niveau de scolarité atteint par une personne, parfois utilisé comme variable subrogative du capital humain. D'après l'OCDE, le capital humain désigne les connaissances, les aptitudes, les compétences et les attributs d'une personne qui facilitent la création d'un bien-être personnel, social et économique. Les données relatives au niveau de scolarité tirées du recensement et de l'*Enquête sur la population active* sont les suivantes :

- ▶ niveau inférieur au secondaire : personnes n'ayant pas obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire;
- ▶ niveau secondaire : diplômés de l'enseignement secondaire n'ayant pas poursuivi leurs études ou ayant poursuivi des études postsecondaires mais sans avoir obtenu de grade, certificat ou diplôme;
- ▶ formation professionnelle : personnes possédant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers après avoir suivi une formation professionnelle ou un apprentissage;
- ▶ collègue : personnes possédant un certificat ou un diplôme non universitaire, décerné par un collège communautaire, un cégep ou une école des sciences infirmières;

► université : personnes possédant un baccalauréat, un diplôme universitaire, un certificat supérieur au baccalauréat ou un certificat inférieur au baccalauréat.

(Conseil des ministres de l'Éducation et Statistique Canada, *Indicateurs de l'éducation au Canada : Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*, 2003)

Remarque : L'ordre dans lequel se présentent ces catégories reflète des cheminements scolaires qui exigent que l'on consacre de plus en plus de temps aux études. Chaque personne est classée selon le niveau maximal atteint. Dans le recensement, les données sur l'éducation sont recueillies pour les membres de la population âgée de 15 ans et plus. La plupart des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont toujours à l'école, par conséquent leur niveau de scolarité actuel ne reflète pas les compétences qu'ils posséderont lorsqu'ils intégreront le marché du travail. Par conséquent, l'analyse concernant les niveaux de scolarité se rapporte essentiellement à la population âgée de 25 à 64 ans. Du point de vue du cycle de vie, la tranche d'âge de 25 à 64 ans englobe approximativement les personnes qui sont suffisamment âgées pour avoir terminé leurs études, mais assez jeunes pour travailler.

Limites des données : Certaines sources pourraient limiter la collecte des données à la population âgée de 15 ans et plus. D'autres sources, en particulier les sources administratives provinciales, pourraient recueillir des données pour d'autres groupes d'âge, par exemple pour la population âgée de 4 ans et plus. La population visée devrait être clairement précisée dans la classification. Il convient de noter qu'en règle générale, les données recueillies prennent tout leur sens lorsqu'elles sont totalisées selon le groupe d'âge, par exemple selon la population âgée de 25 ans et plus, dans la mesure où les groupes plus jeunes sont moins susceptibles d'avoir atteint le niveau de scolarité le plus élevé au cours de leur vie.

Source des données : Statistique Canada, Recensement de 2001

Taux d'emploi

Mesure : Pourcentage d'Autochtones et de non-Autochtones employés pour une année donnée.

Source des données : Statistique Canada, Recensement de 2001

Revenu médian

Mesure : Montant en dollars qui marque le point milieu des revenus des personnes rémunérées dans un groupe donné.

Source des données : Statistique Canada, Recensement de 2001

Taux de création d'entreprises

Mesure : Nombre de personnes ayant indiqué qu'elles étaient travailleurs autonomes pour une année de référence donnée du recensement.

Remarques : Par *travailleur autonome*, on entend les personnes de 15 ans et plus travaillant depuis le 1^{er} janvier 2000 et dont l'emploi déclaré consiste principalement à exploiter une entreprise ou une ferme ou à exercer une profession libérale, seules ou avec des associés. Sont comprises les personnes qui exploitent une ferme à titre de propriétaire ou de locataire, celles qui travaillent comme pigiste ou à contrat pour un travail particulier (p. ex., les architectes et les infirmières privées), les personnes qui exploitent une concession de vente et de distribution directe d'articles comme des produits de beauté, des journaux, des brosses ou des articles ménagers, et celles qui font de la pêche avec du matériel qui leur appartient en propre ou dont elles sont copropriétaires.

Source des données : Statistique Canada, Recensement de 2001